



FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust • CIBR

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2025

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 juin 2025

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du FNB First Trust. Vous pouvez obtenir une copie du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sans frais, en appelant au 1 877 622-5552, en écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca, ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2025

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés américaines actives dans le secteur de la cybersécurité, soit, initialement, le Nasdaq CTA Cybersecurity Index^{MC}.

Le Nasdaq CTA Cybersecurity Index^{MC} est conçu de manière à suivre le rendement des sociétés œuvrant au sein du segment de la cybersécurité des secteurs des technologies et des produits industriels, et il comprend des sociétés exerçant principalement des activités de conception, de mise en œuvre et de gestion des protocoles de sécurité appliqués à des réseaux, des ordinateurs et des appareils mobiles publics et privés en vue de protéger l'intégrité des données et de l'exploitation des réseaux.

Risque

Le FNB First Trust offre une exposition à son indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans un fonds indiciaire américain sous-jacent, appelé FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust (le « fonds sous-jacent »), qui est géré par le conseiller en valeurs du FNB First Trust.

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust sont décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2025 était de 97 323 937 \$, ou 59,71 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2024 était de 71 974 583 \$, ou 52,92 \$ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,0100 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0100 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2025, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2025.

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 12,86 %, comparativement à un rendement de 0,76 % pour l'indice S&P 500^{MD} (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 32 titres de capitaux propres au 30 juin 2025. Les 10 principaux titres de capitaux propres du fonds sous-jacent comptaient pour 61,64 % du portefeuille du fonds sous-jacent.

Le rendement du fonds sous-jacent a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, principalement en raison de la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information. Dans le secteur des technologies de l'information, une surpondération des titres de CrowdStrike Holdings, Inc., de Cloudflare, Inc. et de Zscaler, Inc. a grandement contribué au rendement supérieur. La répartition a également contribué au rendement supérieur, principalement la surpondération du secteur des technologies de l'information et la sous-pondération du secteur des biens de consommation discrétionnaire.

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Thales S.A., de CrowdStrike Holdings, Inc., de Zscaler, Inc., de Cloudflare, Inc. et de Broadcom Inc. Les cinq titres ayant le moins contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Infosys Limited, d'Akamai Technologies, Inc., de Booz Allen Hamilton Holding Corporation, de SentinelOne, Inc. et de Rapid7, Inc.

L'exposition du FNB First Trust au dollar américain a nuí au rendement absolu durant la période, celui-ci s'étant déprécié de 5,31 % par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2025

Faits récents

En 2025, le domaine de la cybersécurité est marqué par une hausse soudaine et sans précédent des attaques sophistiquées, par l'application rigoureuse de la réglementation et par un besoin crucial de solutions de sécurité adaptatives. L'ampleur et la complexité des cyberattaques s'intensifient chaque jour, en grande partie en raison du recours grandissant à l'intelligence artificielle par les acteurs malveillants pour créer des rançongiciels évolués, des hypertrucages et des campagnes d'hameçonnage hyperpersonnalisées. La cyberattaque subie par CDK Global a causé des perturbations importantes aux concessionnaires d'automobiles au milieu de l'exercice 2024; d'autres incidents majeurs en 2025 comprennent l'attaque sophistiquée de juin contre la Cour pénale internationale, une cyberattaque à grande échelle contre UNFI perturbant la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires, et des violations dont ont été victimes des infrastructures essentielles comme PJM Interconnection. Ces incidents mettent en évidence les conséquences financières, qui sont défavorables et considérables. Le Rapport 2024 sur le coût d'une violation de données d'IBM indique que le coût moyen d'une violation de données aux États-Unis a maintenant dépassé la barre des 9,36 M\$. Les organisations sont confrontées à des menaces incessantes liées à l'espionnage industriel, à la perte de données catastrophiques relatives aux clients et à l'accès non autorisé aux réseaux, en particulier à une époque où de plus en plus d'employés se connectent à distance, contournant les pare-feu traditionnels des entreprises, ce qui rend absolument nécessaire les solutions de cybersécurité dynamiques et adaptatives. Cet impératif est amplifié par les nouvelles réglementations mondiales et régionales, tels que le règlement sur la résilience opérationnelle numérique (« DORA ») et le règlement sur l'IA de l'Union européenne, qui sont entrés en vigueur en février 2025, ainsi que les règles américaines proposées comme la CIRCIA, qui exige la déclaration obligatoire des cyberincidents dans un délai de 72 heures. Les discussions sur la responsabilité personnelle des chefs de la direction en cas d'atteintes à la cybersécurité continuent de renforcer la priorité accordée aux dépenses liées à la sécurité des sociétés, faisant passer les questions de cybersécurité en tête de liste. Enfin, l'émergence de l'IA générative redéfinit profondément tous les aspects de la cybersécurité, car elle offre des occasions sans précédent d'améliorer la détection des menaces, de raccourcir les délais de réponse et de prendre des mesures de sécurité adaptatives, mais elle permet aussi aux attaquants de se doter d'outils plus puissants pour réaliser des attaques très efficaces, exigeant ainsi de toutes les parties qu'elles demeurent informées et agiles pour s'adapter à ce contexte en constante évolution.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2025

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

CIBR	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}	2020
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice ¹	52,92 \$	41,48 \$	30,55 \$	39,00 \$	30,39 \$	27,84 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,09	0,16	0,18	0,09	0,50	0,38
Total des charges	(0,06)	(0,10)	(0,08)	(0,07)	(0,16)	(0,27)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	1,44	0,30	(0,17)	0,75	4,29	(5,35)
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	5,82	11,23	11,19	(8,45)	2,44	0,27
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	7,29 \$	11,59 \$	11,12 \$	(7,68) \$	7,07 \$	(4,97) \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,02)	–	(0,17)	(0,01)	(0,21)	(0,25)
À même les dividendes	–	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	(0,16)	(0,11)	–
Remboursement de capital	–	(0,13)	–	–	–	–
Total des distributions annuelles ³	(0,02) \$	(0,13) \$	(0,17) \$	(0,17) \$	(0,32) \$	(0,25) \$
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice ⁴	59,71 \$	52,92 \$	41,48 \$	30,55 \$	39,00 \$	30,39 \$

a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

1. L'information est en date du 30 juin 2025 et des 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

CIBR	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}	2020
Valeur liquidative (en milliers)	97 324 \$	71 975 \$	37 747 \$	26 276 \$	32 757 \$	4 559 \$
Nombre de parts en circulation	1 630 000	1 360 000	910 000	860 000	840 000	150 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,75 %	0,75 %	0,76 %	0,76 %	0,76 %	0,76 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,77 %	0,77 %	0,78 %	0,78 %	0,78 %	0,78 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,03 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	10,05 %	6,06 %	8,03 %	42,90 %	148,99 %	431,90 %

a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant au FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-jacent dans lequel il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2025

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.

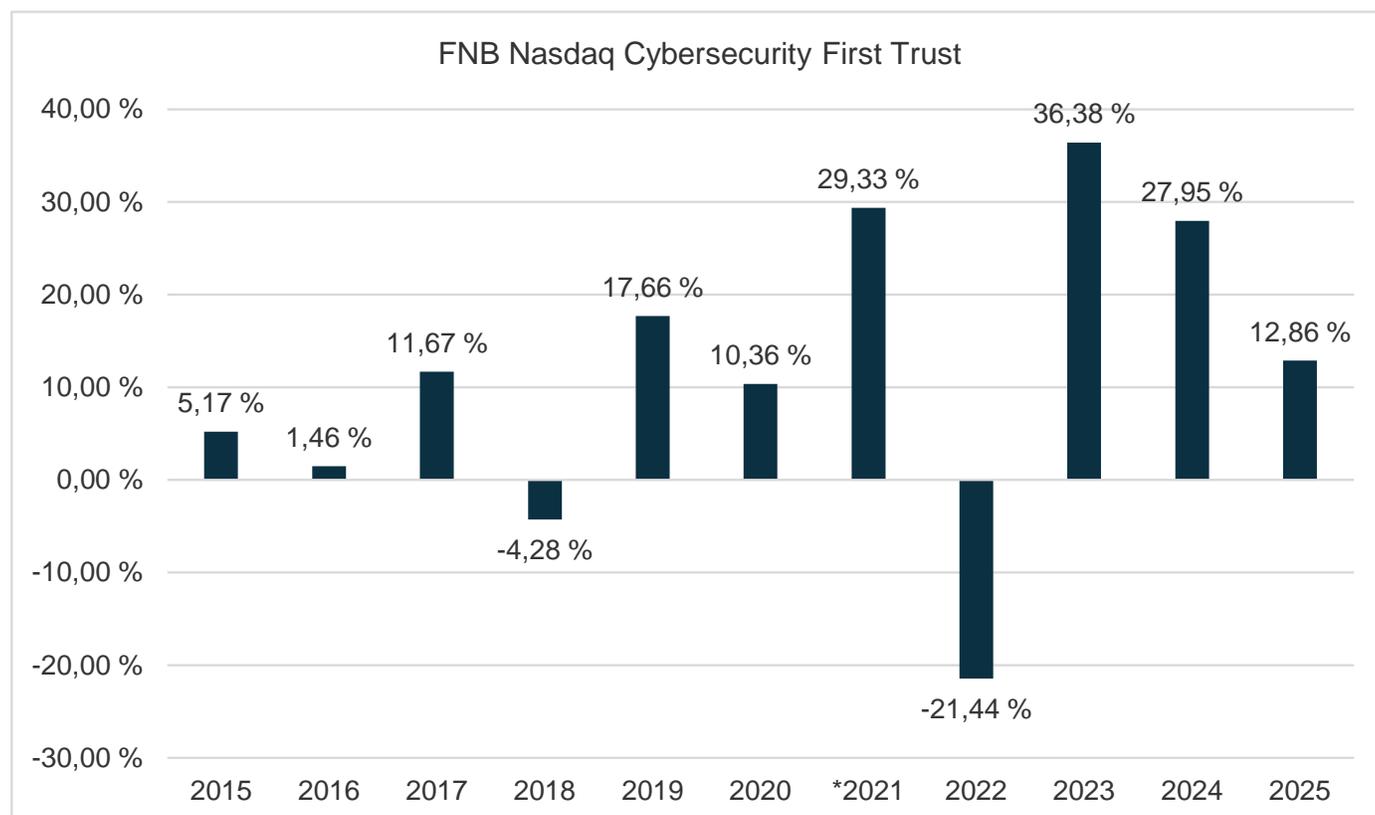
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2025 et pour les exercices clos les 31 décembre, et il montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2025. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust	99,89 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,03 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2025.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,89 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,03 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca